

E.P.L.E.F.P.A. de la Haute-Marne  
Rue du Lycée 52000 Chamarandes-Choignes

## Engagement Qualité de la direction de l'EPLEFPA de la Haute-Marne

La Démarche Qualité formalise le fait que les centres s'engagent à dispenser des formations conformes aux exigences posées par la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

Le contexte national et régional du secteur de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage conduit les centres de formation agricoles publics à mettre en œuvre des actions visant à l'amélioration de leur fonctionnement. Le but est de renforcer la qualité de leurs prestations, ainsi que la satisfaction de leurs différents partenaires et l'insertion des bénéficiaires.

La Démarche Qualité est sous l'autorité de la directrice de l'EPLEFPA et par délégation, des directrices du CFA et du CFPPA.

### Présentation du contexte

Le 01/01/2024, les deux EPLEFPA de Fayl-Billot et de Chaumont ont fusionné pour créer l'EPLEFPA de la Haute-Marne, dont le siège administratif est sis à Chaumont.

En amont de la fusion, les centres constitutifs de l'ancien EPLEFPA ont obtenu les certifications suivantes :

- Le CFA/CFPPA Edgard Pisani est certifié selon les exigences des référentiels QualiFormAgri et Qualiopi (Actions de formation et actions de formation par apprentissage) depuis le 04/10/2021.
- Le CFPPA de Fayl-Billot est certifié selon les exigences des référentiels QualiFormAgri et Qualiopi (Actions de formation et actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience) depuis le 09/12/2021.

Le site de Chaumont devient le pôle administratif du CFA. Le site de Fayl-Billot devient quant à lui le pôle administratif du CFPPA,

Ces certifications arrivant à leurs fins courant 2024, l'EPLEFPA fait le choix de candidater au label QualiFormAgri du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire qui permet de valoriser l'environnement singulier des établissements d'enseignement agricole.

### Objectifs pour les années 2024-2026

Les objectifs pour cette période sont :

- Obtenir le label QualiFormAgri dans le but d'améliorer le suivi financier, augmenter les liens avec les partenaires, améliorer le suivi et l'accompagnement des apprenants
- Définir un projet stratégique pour l'EPLEFPA fusionné et le mettre en œuvre
- Harmoniser le système qualité pour l'ensemble des formations et entre les deux centres CFA et CFPPA
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue

### **Moyens affectés :**

La Direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- En portant l'action
- En communiquant sur l'action
- En incitant la mobilisation des différents personnels
- En permettant la tenue des différents évènements qualité prévus dans le calendrier

Madame Pauline GALTON a été désignée référente qualité par la Directrice d'EPL pour assurer les missions d'animation du système Qualité. Dans le cadre du multi-sites et dans une logique de co-construction d'un système Qualité commun, une co-animation est assurée par Madame Bénédicte FAVRON.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité des Centres pour tous les personnels.

Chaque membre de l'équipe s'engage à :

- Appliquer les notes internes mises en place
- Proposer des mises à jour des notes internes
- Proposer des formations de qualité répondant aux attentes des bénéficiaires, des professionnels, des commanditaires et financeurs
- Assurer un accueil individualisé et adapté
- Accompagner les bénéficiaires tout au long de leur parcours de formation, jusqu'à l'insertion
- Proposer des solutions ou des actions correctives au regard des écarts constatés dans ses missions
- Faire remonter des réclamations de la part des parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, commanditaires...)
- Poursuivre sa formation continue (actualiser, développer ses compétences) pour l'exercice de ses missions et faire remonter ses besoins de formation

**La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de l'ensemble des équipes concernées.**

La Directrice de l'EPLFPA  
de la Haute-Marne  
Audrey GAY

Le 02 janvier 2024